ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC

EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 209 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a la responsabilité d'offrir un ensemble de services de santé et de services sociaux à la population québécoise ;

CONSIDÉRANT QUE les 4 300 résidents du secteur de Senneterre sont en droit de recevoir des services de santé de proximité en tout temps ;

CONSIDÉRANT QUE les horaires de faction rendent la desserte ambulancière inadéquate ;

CONSIDÉRANT QUEles longs délais pour la prise en charge d'un appel d'urgence ajoutés à l'obligation de parcourir un trajet de près de 60 minutes pour atteindre Val-d'Or ou Amos sont inacceptables ;

CONSIDÉRANT QUEchaque minute pour la prise en charge d'un patient polytraumatisé, victime d'un infarctus, d'une intoxication, d'un AVC ou encore d'un accouchement est importante ;

CONSIDÉRANT la réalité géographique de Senneterre, son immense territoire où des milliers de chasseurs, motoneigistes, quadistes, motocyclistes se donnent rendez-vous pour venir pratiquer leur sport ;

CONSIDÉRANT la présence importante de résidents en situation de grande précarité, pour qui l'absence d'un réseau de transport interrégional pourrait priver l'accès aux services de santé;

CONSIDÉRANT la présence de deux résidences pour personnes âgées et d'un CHSLD et de l'importance de maintenir ces personnes dans leur milieu de vie naturel et entourées des leurs ;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec de maintenir les services à l'urgence de Senneterre en tout temps.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Marie Montpetit
Députée de Maurice-Richard

28 janvier 2022
Date de signature de l'extrait